

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**Madame Christine GARDEL**  
**Directrice Générale**  
**Agence régionale de Santé**  
**Normandie**  
**Espace Claude Monet**  
**2 place Jean Nouzille**  
**14050 CAEN**

Le Havre, le 14 mai 2018.

Objet : Consultations de génétique

Madame la Directrice Générale,

Dans un contexte sociétal où les tests génétiques sont en progression constante et où le Plan Médecine France génomique 2025 a été lancé afin favoriser un accès plus facile de la population à ces tests, mais aussi pour que notre pays puisse rattraper le retard accumulé en médecine génomique, mon attention est attirée par l'avenir plus qu'incertain des consultations de génétique médicale au sein du Groupe Hospitalier du Havre.

Malgré les besoins évidents dans ce domaine et le bilan très positif qui peut être dressé de ces consultations, il semble que le maintien de ces consultations soit menacé en raison de plusieurs éléments.

Tout d'abord et d'après mes éléments, deux médecins spécialistes assurent actuellement ces consultations, dont l'un va bientôt partir en retraite et l'autre n'a visiblement reçu aucune assurance quant à son poste définitif.

Par ailleurs, la direction du GHH semble se refuser à publier le second poste en l'absence d'un soutien de l'Agence Régionale de Santé qui concentrerait les fonds importants qu'elle perçoit pour ces consultations sur les CHU de Rouen et de Caen.

Considérant l'étendue des besoins dans ce domaine sur le bassin de vie du Groupement Hospitalier de Territoire du Havre-Estuaire, tous les indicateurs socio-économiques et de santé de ce même territoire, mais également l'avenir de cette spécialité médicale disposant

de crédits importants de la part de l'Etat, il serait totalement incompréhensible de voir disparaître ces consultations de génétiques sur un bassin de vie de 280.000 habitants.

Il en résulterait non pas un accès facilité comme le prévoit le plan stratégique de l'Etat mais un accès découragé à ces consultations notamment des contraintes et des coûts qu'entraîneraient des déplacements vers Rouen et Caen pour les patients.

Dans ces conditions, je souhaite pouvoir obtenir confirmation du maintien de deux postes permanents affectés aux consultations de génétique sur le Groupe Hospitalier du Havre afin poursuivre l'accueil des patients dans des conditions satisfaisantes du point de vue de la santé publique.

Dans cette attente et dans l'attente également de vous rencontrer, je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, en l'expression de mes respectueuses salutations.



Jean-Paul LECOQ

**Contacts utiles :**

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique : 02.32.92.59.11
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81